

Image not found or type unknown



Rompre un contrat militaire

Par **Iersou**, le **22/09/2010 à 10:04**

Bonjour, je souhaite rompre mon contrat militaire (pompier de paris) non me propose une place en cdi de pompier dans une entreprise mondialern j'ai déjà 5 ans de service et j'ai résigné pour 6 ans . j'ai été reçu aujourd'hui : réponse MISSION IMPOSSIBLE rn pourtant il doit bien y avoir une solution . rn Autant plus que j'ai été accidenté en aout 2009 et ils m'ont mit dans les bureaux pendant 2 ans rn alors que moi le metier de pompier c'est le terrain! rn quelles sont les démarches a suivre ? rn pour rompre mon contrat au plus vite car ma proposition d'embauche est pour janvier 2011 rn Merci

Par **jumhona**, le **09/03/2011 à 16:45**

Bonjour, rn Est-ce que vous avez réussi à quitter la BSPP? rn Mon ami est dans le même cas que vous, on lui propose un CDI dans le privé et il est à la Brigade depuis 8 ans. Il lui reste 2 ans à faire. rn comment avez-vous fait, si vous avez réussi? rn Meci d'avance

Par **Iersou**, le **09/03/2011 à 22:33**

pouvez vous me donner votre adresse mail; pour en discuter ailleurs que sur le forum rn bonne soirée

Par **jumhona**, le **22/03/2011 à 23:37**

Bonsoir,rnrnVeuillez excuser mon temps de réponse, je ne retrouvais plus le site avec ce fil de discussion.rnrnVoici notre adresse mail: mickaellemoine@live.frnrnrnMerci bcp de prendre le temps de nous répondre c'est gentil

Par **jumhona**, le **07/05/2011 à 16:32**

bonjour,rnrnpourriez vous me contacter et me dire où vous en êtes?rnMon compte rendu est revenu négatif, mais je ne désespère pas.rnrnmickaellemoine@live.fr

Par **ptimoustique**, le **03/08/2011 à 13:41**

bonjour a vous tous, rnrnpourriez vous m'informer de vos démarches, merci d'avance

Par **ptimoustique**, le **03/08/2011 à 14:08**

bonjour a vous tous, rnrnpourriez vous m'informer de vos démarches, merci d'avance